

## Agir sur les territoires

# Les ambitions des 3 comités agricoles de territoire

Suite aux élections de la Chambre d'agriculture de l'Ain, en janvier dernier, les élus ont mis en place trois comités agricoles de territoire. A quoi serviront-ils ? Comment leurs présidents envisagent-ils leurs missions ? Interviews.



### BRESSE-REVERMONT-VAL DE SAÔNE

#### Didier Farfouillon : « Préserver l'élevage »

##### Quel est le rôle principal du comité agricole de territoire ?

C'est de faire connaître la Chambre d'agriculture sous un nouvel angle auprès des élus. Beaucoup ignorent tout ce que fait la Chambre et les compétences techniques dont elle dispose. Certaines collectivités se tournent vers des cabinets d'étude, alors que la Chambre dispose de l'expertise technique nécessaire. Plus généralement, nous devons représenter l'agriculture dans toutes les instances locales.

##### Comment allez-vous travailler avec les membres du comité et les EPCI(1) ?

Déjà, je suis très content de mon équipe, qui comprend des jeunes et des gens motivés. Le premier travail, c'est d'apprendre à se connaître avec les élus locaux. Chaque Communauté de communes a ses spécificités et son fonctionnement bien à elle. A nous de nous en imprégner. Cela suppose d'être à l'écoute de nos élus locaux. L'idée n'est pas d'être dans la revendication, mais de conduire un travail de fond pour faire reconnaître l'agriculture et ce qu'elle peut proposer pour la

société, sur nos territoires. Nous souhaitons travailler de façon constructive et en étant force de propositions.

##### Quelle sera la grande priorité pour l'agriculture sur ce territoire ?

Faire comprendre que l'élevage y est capital. Si on ne le soutient pas, les structures de la filière vont se défaire. Le risque est réel de voir les cultures remplacer l'élevage. Ce serait très dommageable pour les paysages et contraire aux attentes environnemen-

tales de nos concitoyens, auxquelles l'élevage peut apporter des réponses. Nous nous impliquerons pour faire comprendre cela aux élus et montrer que la Chambre d'agriculture s'adapte en permanence pour mieux prendre en compte les problématiques environnementales, à travers le travail sur l'agronomie, le bien-être animal, la réduction des phytos, la gestion des effluents d'élevage, la production d'énergies renouvelables...■



Président : Didier Farfouillon; Adjoints : Copier Séverine / Hugo Danancher / Nicolas André.

### DOMBES-CÔTIÈRE-PLAINE DE L'AIN

#### Jean-François Thomasson : « Travailler avec tout le monde »

##### Comment envisagez-vous le rôle des comités agricoles de territoire ?

C'est de contribuer, en lien avec les élus des Communes, Communautés de communes, Département, à faire émerger des projets favorables à notre territoire, avec l'idée de défendre les intérêts de l'agriculture au sens large et de toutes les filières de ce grand territoire, qui comprend 6 communautés de communes et s'étend de la plaine jusqu'à Cerdon et sa viticulture.

##### Quelle méthode pensez-vous mettre en place pour permettre aux membres du comité de travailler avec les élus des locaux et les EPCI ?

Nous avons fait un courrier aux présidents de chaque EPCI pour que chacun d'eux nomme un élu référent qui siègera dans le comité agricole de territoire. Et, au-delà des élus des EPCI, nous impliquerons un maximum d'acteurs dans ce comité. Des représentants de l'agriculture, qui peuvent être de la FDSEA, des JA, mais aussi, de la Confédération Paysanne et de la Coordination Rurale. Nous solliciterons aussi les représentants du tourisme, des OPA, des coopératives, de la propriété foncière, des chasseurs et des acteurs privés.

##### Quelle sera le sujet phare de votre territoire ?

Pour l'instant, nous envisageons de défendre l'agriculture dans toutes ses composantes. Nous avons prévu de nous réunir la première quinzaine de juin pour définir les grandes priorités. Elles ne seront pas forcément les mêmes entre la plaine, le plateau et le piémont. Il faudra déjà activer deux dispositifs en cours de finalisation : le « Contrat de territoire Dombes-Saône » avec la Région et le « Projet Dombes » avec la Communauté de communes de la Dombes, dont les soutiens financiers pourront venir en complément de financements régionaux ou européens pour soutenir des projets agricoles individuels et collectifs.

##### Comment pensez-vous impliquer les EPCI et autres acteurs politiques ?

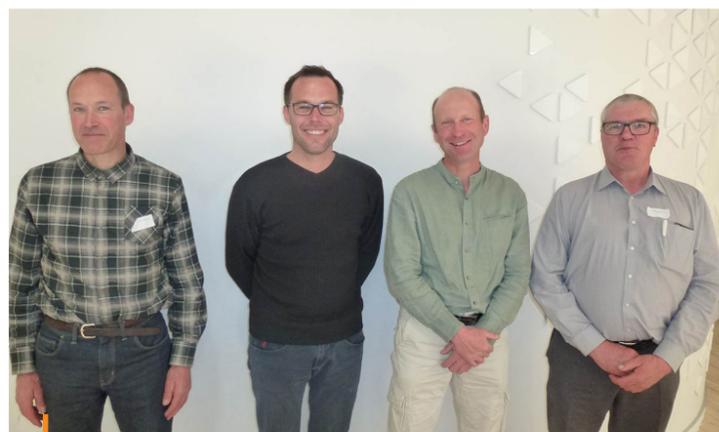
Mes trois adjoints et moi avons prévu de faire le tour de toutes les Communautés de communes, à raison de quatre réunions par an. Il faudra donc un an et demi pour les rencontrer toutes. C'est une démarche nouvelle. S'il le faut, nous organiserons d'autres réunions plus locales. Cela nous permettra de poser des bases pour l'avenir, sachant qu'avec la perspective des municipales, il ne faudra pas attendre de grandes décisions de nos élus dans les mois à venir. ■

E.G.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale = Communauté de communes, Communauté d'agglomération...

### MONTAGNE

#### Lionel Manos : « Défendre le pastoralisme »



Adjoints : Jean-Yves Bertschi ; Président : Lionel Manos; Adjoints : Adrien Bourlez (absent sur la photo) / Julien Quinard / Jean-Claude Laurent.

##### Quel est votre rôle du comité de territoire ?

De fédérer les initiatives du territoire, ce qui n'est pas simple compte tenu de son étendue : le secteur va du bassin de Belley jusqu'à Gex ! L'objectif sera de développer et diversifier l'agriculture tout en faisant connaître les missions de la Chambre d'agriculture aux élus locaux.

##### Comment le comité va-t-il travailler avec les collectivités ?

Le premier travail est de trouver des gens pour animer chaque pôle du territoire, qui correspondra au périmètre des communautés de communes ou d'agglomération. Je souhaite que nous intégrions un maximum d'acteurs locaux dans ces comités : élus, responsables d'espaces naturels, chasseurs... Afin d'échanger et que nous puissions faire remonter un maximum d'informations de terrain à la Chambre.

Nous prévoyons d'organiser 3 réunions par an, qui se tiendront successivement dans les secteurs de Châtillon-de-Michaille, Hauteville et Belley et auxquelles nous inviterons les élus. Chaque année, nous changerons de commune.

##### Quelle serait le sujet majeur de votre territoire ?

Le pastoralisme, qui n'est, selon moi, pas assez valorisé. En montagne, avec le relief et les sols que nous avons, c'est grâce au pastoralisme que nous parvenons à maintenir l'ouverture des paysages, souvent menacés par la friche. C'est aussi cette pratique qui contribue à maintenir des villages dynamiques et de l'activité économique. Cela suppose également de mieux valoriser nos produits.

##### Comment mettre ces projets en œuvre ?

Il y a plusieurs leviers. On peut déjà s'appuyer sur les outils qui existent déjà, comme Agrilocal et la marque Saveurs de l'Ain. La Chambre d'agriculture a réalisé un diagnostic des exploitations d'élevage dans les territoires du Bugey pour connaître leur situation et leurs besoins. Il faut continuer dans ce sens. Cela passe par un travail de représentation auprès des élus, pour apprendre à se connaître et pouvoir travailler ensemble sur ces problématiques. L'idée, c'est de faire émerger des projets dans lesquels chacun trouvera son compte : agriculteurs, collectivités et habitants. ■

Y.C.

### Vos contacts sur le territoire ✓

- Bresse - Revermont - Val de Saône Nord :  
Laurent Jullian-Binard  
☎ 04 74 45 56 54
- Dombes - Plaine de l'Ain - Val de Saône Sud :  
Gilles Cauvin  
☎ 04 74 45 67 27

- Bugey - Haut-Bugey - Pays de Gex :  
Delphine Gudin  
☎ 04 74 45 19 19